

PAR COURRIEL

Le 07 février 2020

N/Réf. : 1651

Objet : Demande d'accès à l'information - Décision

Madame,

La présente fait suite à votre courriel que nous avons reçu le 02 février dernier par laquelle vous désirez obtenir certains documents répondant aux questions suivantes :

- Quelle est la représentation des personnes handicapées travaillant dans le domaine de la santé?
- Quels sont les incapacités les plus fréquentes des personnes handicapées travaillant dans le domaine de la santé?
- Quels postes occupent les personnes handicapées travaillant dans le domaine de la santé?
- Quels sont les enjeux ou difficultés que doivent vivre ces personnes?
- Quelles sont les mesures d'accommodement des travailleurs vivant avec un handicap dans le domaine de la santé?
- Est-ce les différents employeurs dans le domaine de la santé ont des programmes d'accès à l'égalité?

DÉCISION

L'Office des personnes handicapées du Québec ne détient aucun des documents que vous avez demandés. Toutefois, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux doivent se doter de programmes d'accès à l'égalité en

emploi. D'ailleurs, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) effectue le suivi de ces programmes. Je vous invite donc à communiquer directement avec le responsable de l'accès à l'information de la CDPDJ, aux coordonnées suivantes :

Monsieur Jean-François Trudel

Responsable de l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

360, rue Saint-Jacques O., 2e étage Montréal (QC) H2Y 1P5

•Par téléphone : 514 873-5146 poste 304

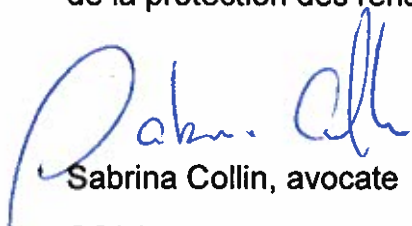
•Par courriel : secretariat@cdpdj.gc.ca

AVIS DE RECOURS

Vous trouverez, annexé à la présente, un avis vous informant des recours prévus par le chapitre V de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ainsi que des délais pendant lesquels ils peuvent être exercés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels



Sabrina Collin, avocate

SC/ab

p. j. (1)